

Campagne de sensibilisation

« Un chômeur – Une entreprise ! »

Conférence de presse du jeudi 14 mars 2013,
La Chaux-de-Fonds

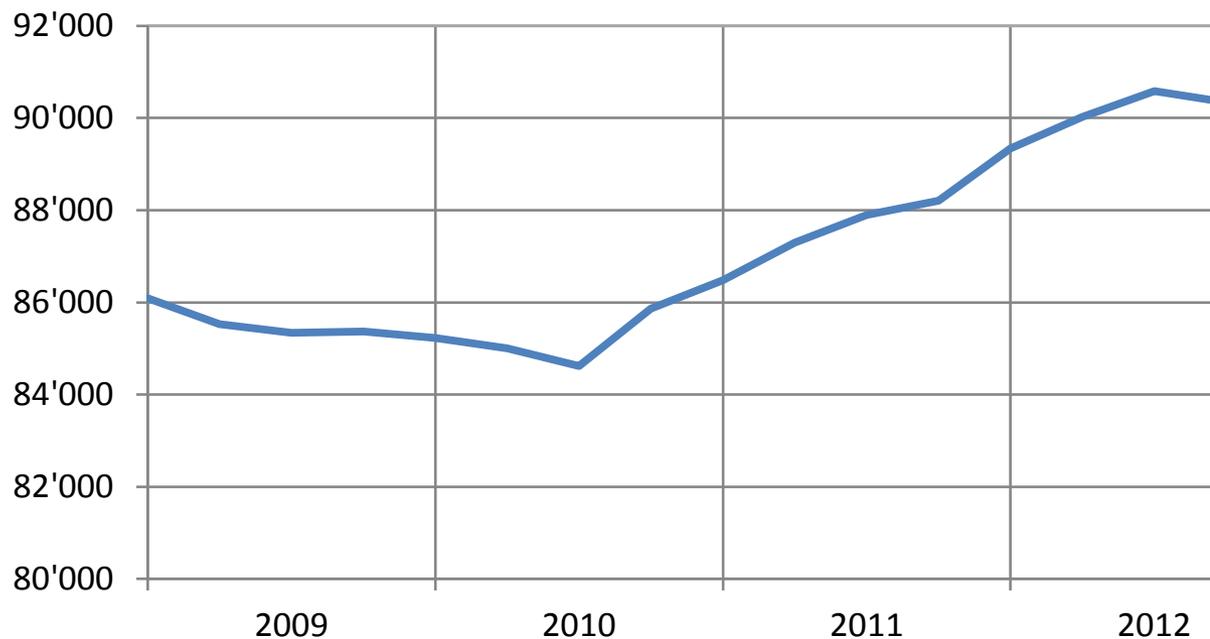
Introduction

Thierry Grosjean

Conseiller d'Etat,
chef du DEC

Économie créatrice d'emplois

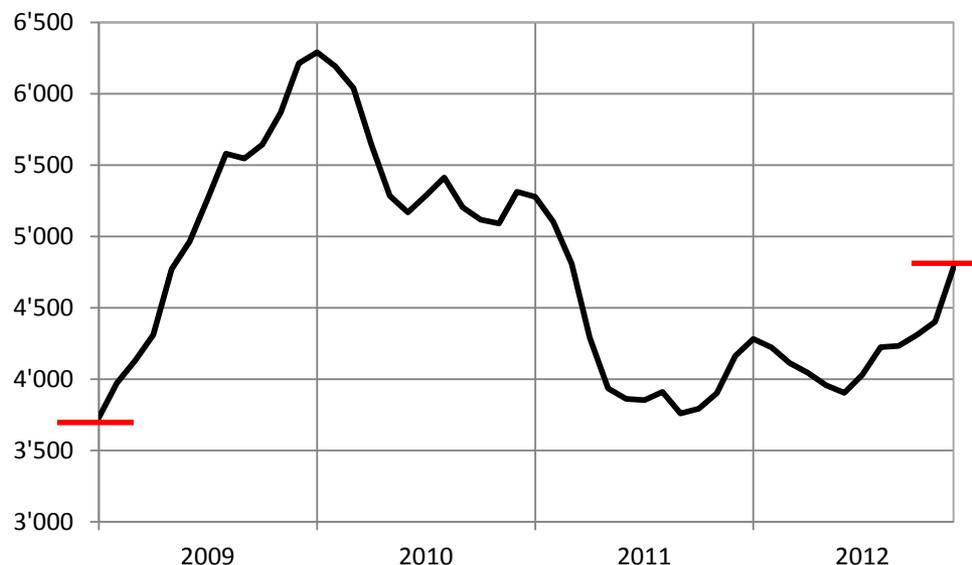
Nombre d'emplois, canton de Neuchâtel



- **90'300 emplois à fin 2012**

Effectif de chômeurs plus élevé qu'avant la crise

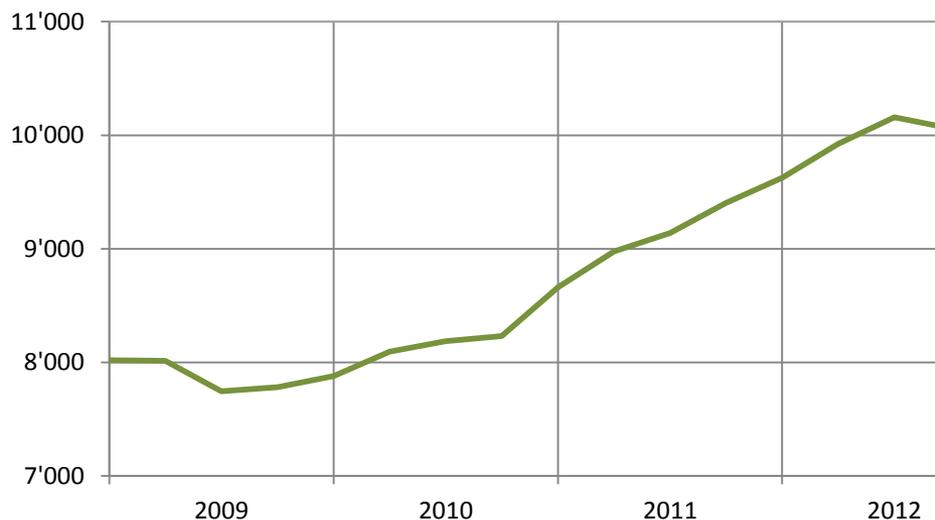
Nombre de chômeurs, canton de Neuchâtel



- **3'731 chômeurs début 2009 contre 4'782 chômeurs à fin 2012**
→ + 1'051 personnes en 4 ans

Marché du travail attractif au-delà des frontières cantonales

Nombre de travailleurs frontaliers,
canton de Neuchâtel



- **10'059 travailleurs frontaliers à fin 2012**
- **11'200 travailleurs en provenance d'autres cantons**

Point de situation en février 2013

- Taux de chômage : 5,4%
 - Nombre de chômeurs : 4'834 personnes
 - Nombre de demandeurs d'emploi : 6'428 personnes
-
- **5'600 entreprises de 2 EPT et plus**
 - **2'100 emplois créés en 2012**
 - **Durant la même période, le nombre de chômeurs a augmenté de 600 personnes...**

Situation des jeunes et des seniors

Taux de chômage et durée de chômage, février 2013 Canton de Neuchâtel

	Taux de chômage	Durée de chômage
Moins de 25 ans	6.7%	132 jours
50 ans et plus	4.1%	375 jours
<i>Total canton</i>	<i>5.4%</i>	<i>246 jours</i>

Campagne « Un chômeur – Une entreprise ! »»

Sandra Zumsteg

Cheffe du service cantonal
de l'emploi

Campagne « Un chômeur – une entreprise ! »

Objectif : Favoriser la réinsertion professionnelle des jeunes et des seniors

Publics cibles :

- jeunes sans expérience professionnelle
- seniors de plus de 45 ans

Spécificités de la campagne :

- 6 mois à partir du 1^{er} mai jusqu'au 31 octobre 2013
- Cumul exceptionnel de prestations
- Prestations « senior » accessibles aux plus de 45 ans

Pour les jeunes sans expérience

1. Test en entreprise de 1 jour à 3 semaines

- Gratuit pour l'employeur +

2. Jusqu'à 3 mois de stage professionnel

- 25% des indemnités (min. 500.- /mois) +

3. Une AIT de 3 mois, év. renouvelable

- Remboursement du salaire à 60% les deux premiers mois et 40% le dernier mois, éventuellement renouvelable !

Pour les « seniors » de plus de 45 ans

1. Test en entreprise de 1 jour à 3 semaines

- Gratuit pour l'employeur +

2. Une AIT de 6 mois

- Remboursement du salaire : 60% deux mois, 40% deux mois et 20% les deux derniers mois

3. Si « senior » de plus de 50 ans

- AIT possible jusqu'à 12 mois avec remboursement du salaire : 60% six mois et 40% les six derniers mois
- Prise en charge part patronale LPP jusqu'à CHF 520.- par mois durant 12 à 24 mois !

Et pour tous les autres ?

- 1. Toutes les prestations habituelles sont maintenues** (tests, stages, AIT, AIP, LPP, etc.)
- 2. Pour les personnes ayant épuisé leurs indemnités de chômage, stage ISP de 3 mois envisageable**
 - Gratuit pour l'employeur +
 - Si engagement, AIP de 6 mois, renouvelable, et remboursement du salaire jusqu'à 60% (max CHF 2'600.-/mois)
 - Si profil « senior » de plus de 50 ans, prise en charge de la part patronale LPP jusqu'à CHF 520.- par mois, durant 12 à 24 mois!

Vous recherchez du personnel

Une seule démarche :

032 889 889 8

ProEntreprises@ne.ch



ProEntreprises
Ressources & Solutions

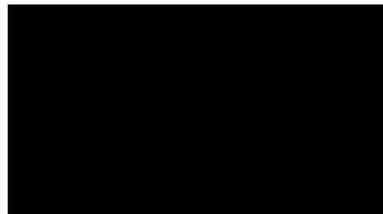
Ayez le réflexe ORP !

Giuseppe Carrubba

PDG de l'entreprise Montremo SA,
La Chaux-de-Fonds

Historique de l'entreprise

- Entreprise fondée en 1954
- Occupe actuellement 180 employés spécialisés dans la
 - Fabrication de cadrans soignés
 - Fabrication d'appliques
 - Fabrication de cadrans, décors, frappe, etc.



Collaboration avec ProEntreprises

- Interlocuteur privilégié
- Qualité des dossiers proposés
- Rapidité de traitement des places vacantes
- Excellents contacts
- En accord avec nos valeurs d'entreprise

Atelier de test en horlogerie

- Fruit d'une collaboration avec le Service de l'emploi
- But: tester les compétences techniques des demandeurs d'emploi
- Matériel et temps de référence mis à disposition par notre entreprise
- 127 tests réalisés en 2012 par l'ORP ont débouché sur:
 - L'engagement de 13 personnes dans des entreprises de la région
 - L'accès à la pratique professionnelle dans l'atelier d'horlogerie EcoVal à Val-de-Travers

Conclusion et suivi des mesures de sensibilisation

Thierry Grosjean

Conseiller d'Etat,
chef du DEC

«5 à 7» sectoriels du service de l'emploi

Objectifs :

- Rencontrer les entreprises secteur par secteur
- Etre à l'écoute de leurs besoins en matière de recrutement et de formation
- Nouer des contacts
- Echanger sur un thème d'actualité en lien avec le secteur d'activité

➤ **Lancement des «5 à 7» du service de l'emploi prévu le 15 mai 2013**

Questions ?

Réponses !